LE CERCLE D'ESCRIME DE NEUFCHÂTEAU



SAMEDI 4 MAI 2019

FLEURET INDIVIDUEL H&D U10 - U12 - U14

2 TOURS DE POULE

CIRCUIT DES JEUNES LAMES FLEURET U10-U12-U14 H&D (5 e et dernière manche)

TOURNOI EPEE MIXTE LOISIR U17, U20, SENIOR, VETERAN CLASSEMENT SÉPARÉ FILLES/GARÇONS

TOURNOI FLEURET MIXTE LOISIR U17, U20, SENIOR, VETERAN CLASSEMENT SEPARE FILLES/GARÇONS

> BAVETTE ELECTRIQUE NON OBLIGATOIRE

















Programme

Samedi 4 mai 2019

CATEGORIE U 14 Fleuret H&D (2005-2006) (5 ^e Manche CJL)	APPEL o8H3o	SCRATCH o8H45	O9Hoo
U12 Fleuret H&D (2007-2008) (5 ^e Manche CJL)	о9Ноо	09H15	о9Н3о
U10 Fleuret H&D (2009-2010) (5 ^e Manche CJL)	11H00	11H15	11H30
Epée Mixte Loisir U17 — U20 — Sénior - Vétéran	14H15	14H30	14H45
Fleuret Mixte Loisir U17 — U20 — Sénior - Vétéran	14H30	14H45	15H00

Formules:

. U10 H&D: 2 Tours de poule en 4 Touches (3 mn)
POULE DE CLASSEMENT EN ELIMINATION DIRECTE EN 6 TOUCHES (2 x 2 mn)

. U12 H&D: 2 tours de poule en 4 touches (3 mn) En élimination directe en 8 touches (2 x 2 mn).

. U14 H&D: 2 Tours de Poule: 5 Touches (3 MN)

En élimination directe: 10 touches (2 x 3 mn)

Tableau de repêchage a partir de T16

. LOISIRS: 1 OU 2 TOURS DE POULES + ELIMINATION DIRECTE (AUTO-ARBITRAGE)

Vente et réparation de matériel FENCING PRO-SHOP



RESTAURATION SUR PLACE

INSCRIPTIONS

15€ en individuel / 10€ en loisir

Mme Valérie Laromiguière (présidente) 7, rue des Rwêches- 6721 ANLIER (Belgique) Tél. : (+32) (0)63 42 20 61

Portable: (+32) (0)473 92 60 32

Courriel: info@escrimeneufchateau.be

Pour le mercredi 1 mai 2019 au plus tard (23h59min59sec)

En accord avec tous les cercles organisateurs de tournoi, si les inscriptions tardives sont prises en considération, elles verront leur droit d'inscription doublée.

LIEU

CENTRE DU LAC (ADEPS) 2, rue de Cheravoie 6840 NEUFCHÂTEAU

HEBERGEMENT

HÉBERGEMENT POSSIBLE AU CENTRE DU LAC LE 3 ET/OU 4 MAI

Tarif pour 1 nuit/personne:

35 euros (nuit du 03/05 + pdj sportif)

44 euros (nuit du 04/05 + repas du soir + pdj sportif)

Pour les 2 nuits : 69 euros

<u>Inscription</u>: Clôture le mardi 23 avril 2019

Hébergement possible si minimum 25 personnes inscrites!

Seul le paiement complet confirme la réservation

(au plus tard le 01/05/19 sur le compte du cercle)

<u>Paiement complet</u> sur le compte du Cercle d'escrime de Neufchâteau Asbl avec votre nom : BNP Paribas Fortis : 001-6824653-03 IBAN:BE21 0016 8246 5303 ;

BIC: GEBABEBB

Photos du bâtiment Adeps et renseignements sur les chambres :

http://www.adeps.be/index.asp?m=page&i=394

Personne de contact (français) : Valérie Laromiguière - 00 32 (0) 473 92 60 32

Personne de contact (néerlandais): Annick Fyens - 00 32 (0) 495 23 31 69

Personne de contact (anglais) : Maile Anderson - 00 32 (0)63 45 75 73

HEBERGEMENT SPORTIF: chambres de 6, de 4 et de 2

(en priorité répartition dans les chambres de 6 et de 4)

Suppléments demandés si chambre seule et/ou si chambres de 2 suivant possibilité

LICENCE ET RÈGLEMENT

- . L'épreuve se déroulera suivant le règlement de la FIE.
- . Les épreuves respecteront les formules et les classements du circuit auxquels elles appartiennent (Circuit des Jeunes Lames).
- Cependant, les organisateurs se réservent le droit de choisir la formule adéquate suivant le nombre de participants.
- . Être en possession d'une licence sportive en ordre pour la saison sportive du tournoi.
- . L'organisateur décline toutes responsabilités en cas d'accidents, de pertes ou de vols.
- . Les chaussures de ville et à talon sont interdites dans les salles de sport. Les personnes en disposant seront priées de les laisser à l'entrée des salles. Les animaux sont interdits dans le centre.
- . Afin de garantir le bon déroulement du tournoi, les organisateurs s'autorisent à anticiper la date de clôture des inscriptions dans le cas où le nombre de participants excèderait les capacités d'accueil du tournoi. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.
- . En cas de contestation, le directoire technique constitué le jour du tournoi est le seul compétent pour trancher tout litige.

ARBITRAGE

TOURNOI INTERNATIONAL DES JEUNES POUSSES

- 1) Les Cercles présentant 4 tireurs inscrits sont priés de mettre un arbitre qualifié à la disposition des organisateurs ou de s'acquitter d'une amende de 125 €. À partir du 9e tireur inscrit, les cercles mettront deux arbitres à disposition de l'organisateur, 3 arbitres à partir de 15, etc. L'amende pour défaut du 2e arbitre et suivant est fixée à 75 € par arbitre manquant. Dans le cas où le cercle n'aurait pas effectué le paiement, ce montant sera réclamé aux tireurs du cercle concerné avant leur participation au tournoi (compte BNP Paribas Fortis BE 21 0016 8246 5303 au nom du Cercle d'escrime de Neufchâteau) et/ou une facture sera envoyée au cercle dont l'arbitre est défaillant.
- 2) Un arbitre mentionné lors de l'inscription des tireurs de son cercle, ou ultérieurement, doit se présenter. Sauf si les désinscriptions de tireurs de son cercle sont effectuées pour le jeudi 2 mai 2019 à midi au plus tard sinon le règlement pour défaut d'arbitre sera d'application.
- 3) Tous les arbitres de la compétition doivent être brevetés.
- 4) L'arbitre est à disposition du directoire technique tout au long de la journée dès la première catégorie où un tireur de son cercle est présent et ne peut quitter la compétition sans avoir reçu l'assentiment de ce même directoire.







« AVEC LE SOUTIEN DE L'ADEPS – C.C.S. LUXEMBOURG »



« AVEC LE SOUTIEN DU SPW

